

Norme d'accessibilité web du gouvernement néo-zélandais

Digital Inclusion · Bonne pratique · Nouvelle-Zélande

Score de qualité : 96/100

Niveau de preuve : Observationnel / avant-après

Résumé

En 2010, la Nouvelle-Zélande est devenue le premier pays à rendre obligatoire la conformité WCAG pour les sites publics ; la norme exige désormais le niveau AA des WCAG 2.2 (depuis mars 2025), un audit de 2018 ayant révélé seulement 65 % de conformité moyenne.

Dimensions clés

Dimension	Score
Innovation level	4/5
Sustainability (ongoing)	1/1
Evaluation evidence	1/1
Demonstrated reach	1/1
Documented learning	1/1

Évalué par C-NAPSE

Sources de données

[C-NAPSE web research](#) — consulté le 2026-08-20

[Department of Internal Affairs — Government Chief Digital Officer \(GCDO\)](#) — consulté le 2026-08-20

[NZ Government Web Standards](#) — consulté le 2026-08-20

[BOIA — NZ web accessibility laws overview](#) — consulté le 2026-08-20

Citer — Evidoria. *Norme d'accessibilité web du gouvernement néo-zélandais*. ID persistant : 304555de-44f1-4b54-9ae4-d3e4a337c711.